Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 9 janvier 2017

Discours de Bernard CAZENEUVE, Premier ministre
A l'occasion de la visite à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education
Clermont Auvergne

Chamalières – vendredi 6 janvier 2017

Seul le prononcé fait foi

Madame la ministre,
Messieurs les ministres,
Madame la préfète,
Mesdames et Messieurs les parlementaires,
Monsieur le président du conseil départemental,
Monsieur le maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Madame le recteur,
Monsieur le Président de l'Université,
Monsieur le Directeur de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education,
Mesdames, Messieurs,

Je suis particulièrement heureux de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser, aux côtés de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de recherche, Najat VALLAUD BELKACEM, à vous qui étudiez au sein de cette école supérieure du professorat et de l'éducation.

Vous avez fait le choix d'un métier dont je mesure, peut-être plus intimement que d'autres, et la noblesse et la difficulté. Mon père était instituteur et j'ai ainsi grandi dans les salles de classe des écoles de la République. Je porte en moi cet exemple, je conserve précieusement ces souvenirs, mais je me défends contre tout sentiment de nostalgie.

Je crois profondément que l'école doit savoir en permanence se réinventer, intégrer des savoirs nouveaux, tirer parti de technologies nouvelles, s'adapter à des enfants qui ne sont pas tous les mêmes. Et c'est pourquoi il ne nous suffit pas d'invoquer comme un paradis perdu l'école d'hier ou d'avant-hier, celle des blouses grises et des plumes sergent-major. Trop d'acteurs politiques se contentent de cette évocation paresseuse pour dissimuler le peu d'intérêt que présentent en réalité, pour eux, les questions d'éducation.

Mais je crois tout aussi profondément que l'école de la République doit demeurer fidèle aux valeurs et à l'ambition qui la fondent. Elle doit demeurer à fois le lieu où se forment les futurs citoyens et l'instrument grâce auquel la République tient sa promesse d'égalité.

Jules FERRY assignait à l'Ecole la mission de *« faire disparaître la dernière, la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation »*. C'est pourquoi l'école laïque, gratuite et obligatoire a constitué la plus grande avancée de la République. Parce que son ambition a été de permettre à chaque enfant de ce pays de s'élever au sein de la société selon son travail et son mérite, et non selon son origine ou selon la condition sociale de ses parents.

Jules FERRY a voulu que l'école sache former des citoyens éclairés et responsables, qu'elle leur transmette des valeurs républicaines et l'amour de la patrie. Dans sa « Lettre aux instituteurs », il appelle à l'enseignement laïc d'une « morale commune ».

Certes, vous allez exercer votre métier dans des conditions qui ne sont plus celles des « hussards noirs » de la IIIème République. Elles ne sont pas davantage celles que connut mon père, voici seulement un demi-siècle. L'Etat doit vous donner les moyens d'exercer votre mission dans la France d'aujourd'hui. Et son premier devoir est de vous permettre de vous préparer à l'exercer, avec le concours des meilleurs maîtres, dans un établissement tel que celui-ci.

Ce qui ne doit pas changer, c'est l'ambition que nous avons pour l'école : l'ambition de transmettre des savoirs pour former des citoyens libres au sein d'une société plus juste. C'est cette ambition qui donnera à votre vie professionnelle tout son sens. C'est elle qui justifie que le Gouvernement fasse de l'école la première de ses priorités.

***

Depuis quatre ans, cette priorité donnée à l'éducation et à la jeunesse s'est traduite de façon concrète, pour les élèves comme pour la communauté éducative.

L'Education nationale est redevenue en 2015, avec 65 milliards d'euros, le premier poste budgétaire de l'Etat. Pour 2017, le budget de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche que vous présenté, Madame la Ministre, a augmenté de 3 milliards d'euros et s'établit au total à 92,5 milliards d'euros. Sur l'ensemble du quinquennat, cela représente une augmentation de 9 milliards d'euros.

Nous avons décidé la création, sur cinq ans, de 60.000 postes couvrant tous les métiers de l'éducation et cet objectif sera atteint. Cela était d'autant plus nécessaire que sous le quinquennat précédent, 80.000 postes avaient été supprimés dans l'Education nationale.

Ce n'est pas cette voie que les gouvernements successifs de François HOLLANDE ont choisie. Nous avons donné plus de moyens à l'Ecole de la République pour lui permettre d'assurer pleinement ses missions.

La première de ses missions, c'est d'honorer le « devoir de justice » de la puissance publique, pour reprendre les termes de CONDORCET.

La question scolaire est indissociable de celle de la justice sociale. Nous avons voulu une Ecole plus juste car c'est la condition d'une société où chacun a effectivement la chance de trouver une vie qui réponde à ses talents et à ses aspirations.

Une Ecole plus juste, c'est une Ecole où l'excellence républicaine n'est pas réservée à une élite, mais accessible à toutes et à tous, indépendamment de l'origine des élèves.

Car la véritable égalité consiste à cultiver l'excellence de chacun. C'est permettre à chacun de progresser et de réussir à la mesure de ses efforts, de ses capacités et de ses goûts.

Il est vrai que cet idéal d'une école méritocratique n'a jamais été pleinement atteint, ni à l'époque de Jules Ferry, ni aujourd'hui.

Il y a un mois, l'enquête internationale PISA nous montrait que beaucoup restait à faire pour que notre Ecole parvienne à surmonter la barrière des inégalités sociales. Nos élèves n'ont pas les mêmes chances de réussite scolaire selon qu'ils sont issus des classes moyennes et supérieures, ou qu'ils sont d'origine plus modeste. Mais cette enquête montre en réalité les résultats des politiques engagées par nos prédécesseurs puisque les élèves de 15 ans testés en 2015 n'avaient pas pu bénéficier des nouveaux programmes, ni de l'ensemble des mesures prises dans le cadre de la refondation de l'école. Ils étaient en effet entrés au CP en 2006.

Or contre 2002 et 2012 cette inégalité s'était fortement accrue puisque l'impact de l'origine sociale des familles sur les performances des élèves avait augmenté de 33%. C'est contre cette tendance que des réformes ont été engagées par notre Gouvernement dès le début du quinquennat de François HOLLANDE. Depuis quatre ans, tous les rouages du système éducatif ont été mis en mouvement pour permettre la réussite de tous nos élèves.

« Tout ce qui nous aidera, plus tard, à nous dégager de nos déconvenues s'assemble autour de nos premiers pas » disait René CHAR. Parce que les inégalités s'installent autour des premiers pas des enfants, il fallait d'abord donner plus de moyens à l'enseignement du premier degré.

Nous avons donc renforcé la scolarisation des enfants âgés de moins de trois ans, notamment dans les réseaux d'éducation prioritaire – un effort qu'il faut poursuivre.

Nous avons également mis en place le dispositif « plus de maîtres que de classes » dans les territoires qui concentrent les difficultés. J'ai pu apprécier ce matin, en me rendant dans une classe de CM1 de l'école Philippe ARBOS, l'efficacité de cette mesure qui permet de répondre à la diversité des besoins des élèves.

Nous avons également tout mis en œuvre pour que les connaissances fondamentales – lire, écrire, compter – soient acquises dès l'école primaire. Et nous n'avons pas pour autant éliminé Clovis des programmes d'histoire, ni Jeanne d'Arc, ni Voltaire, contrairement à certaines assertions parfois ridicules.

Mais nous nous sommes appuyés sur de nouveaux programmes de la scolarité obligatoire et de nouveaux cycles pour assurer une meilleure progression de nos élèves. Là encore, j'ai pu constater ce matin le bénéfice de la coopération entre les enseignants du primaire et ceux du collège dans le cadre du nouveau cycle de consolidation, qui a pour tâche d'assurer la transition entre les classes de CM1, CM2 et 6e.

Renforcer l'enseignement primaire, c'est aussi donner plus de moyens pour revaloriser les enseignants du premier degré. C'est pourquoi nous avons créé dès 2013 une indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves, dont le montant été aligné sur celui du second degré à la rentrée 2016.

*

Pour promouvoir une Ecole plus juste, il fallait aussi conduire une réforme indispensable, celle du collège.

Il faut rappeler que le nombre d'élèves en difficulté à la sortie du collège avait fortement augmenté depuis 2000. Le collège risquait de voir sa fonction réduite à celle d'un lieu de tri entre ceux qui mériteraient de continuer au lycée, et ceux qui ne le pourraient pas.

Or la vocation de l'Ecole, c'est au contraire de faire réussir, de tirer vers le haut chacun de nos élèves. C'était là tout l'enjeu de la réforme du collège.

Nous avons donc décidé de renforcer l'accès de tous les élèves aux langues vivantes pour lutter contre les inégalités, avec l'apprentissage d'une deuxième langue vivante dès la classe de 5e.

Nous avons aussi voulu aider tous nos élèves à penser les enjeux complexes du monde d'aujourd'hui, avec la mise en place d'enseignements pratiques interdisciplinaires.

Nous avons voulu une réforme qui valorise les compétences autant que les connaissances. Car dans un monde en pleine mutation, il serait vain d'opposer l'apprentissage des savoirs fondamentaux – lire, écrire, compter – avec l'acquisition de nouvelles compétences, aujourd'hui indispensables : les compétences sociales, la résolution collective de problèmes, mais aussi la maîtrise des outils numériques.

La révolution numérique impose à l'Ecole d'apporter à tous les élèves les clefs pour s'adapter, agir et créer dans une société connectée. L'introduction du numérique peut être aussi un levier de réduction des inégalités à l'école, en facilitant l'adaptation de l'enseignement aux besoins de chacun.

La réforme du collège a aussi permis de développer le travail en petits groupes et l'accompagnement personnalisé des élèves pour encourager leur participation en classe et leur donner davantage confiance en eux-mêmes.

Au total, les enseignements pratiques interdisciplinaires, l'accompagnement personnalisé et le travail en petits groupes représenteront 20% du temps des enseignants. L'image encore trop souvent répandue du maître qui donne un cours magistral avant de rentrer chez lui corriger les copies de ces élèves ne correspond donc plus à ce que sera la réalité de votre métier.

Avec la réforme du collège, les établissements, comme les équipes pédagogiques et éducatives, disposent de davantage d'autonomie pour mieux répondre aux besoins de leurs élèves. Il faut que les acteurs de terrain s'en saisissent car elle est une chance pour notre Ecole. Mais il ne faut pas qu'elle serve de prétexte – car cette tentation existe – à imaginer une école à plusieurs vitesses, dont les programmes et les exigences varieraient selon les établissements.

*

Pour rendre notre Ecole plus juste, il ne suffisait pas de réformer les programmes, ni d'introduire de nouvelles méthodes. Il fallait aussi prendre des mesures plus ciblées pour répondre aux besoins de l'ensemble des élèves.

Nous avons donc réformé l'éducation prioritaire pour donner plus de moyens aux écoles et aux collèges qui cumulent les difficultés.

Lors de la dernière rentrée scolaire, la ministre de l'Education nationale, Najat VALLAUD-BELKACEM, a mise en place des mesures fortes pour les lycées professionnels, notamment le développement croissant des « campus des métiers et des qualifications ». Ces dispositifs associent la région, l'académie, l'enseignement supérieur et les acteurs du monde économique pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes issus des lycées professionnels.

Depuis 2012, les bacheliers professionnels qui souhaitent accéder à l'enseignement supérieur ont par ailleurs reçu un soutien particulier. Celui-ci s'est traduit concrètement par la création programmée de 2000 places de BTS chaque année pendant 5 ans, soit 10 000 en tout en particulier dans les spécialités en lien avec les métiers d'avenir.

Les métiers d'avenirs et les métiers en tension, vous avez décidé, Madame la ministre de l'Education nationale d'y pourvoir en offrant à l'enseignement professionnel, à cette rentrée 2017, une modernisation sans équivalent de sa palette de formations. Ce sont ainsi 500 nouvelles formations qui s'apprêtent à voir le jour, accompagnées de 1000 postes de professeurs, et conçues en lien étroit avec les régions pour correspondre aux véritables besoins des territoires.

Préparer l'avenir toujours c'est ce que vous avez voulu faire en installant cette année en 5 académies pilotes un programme recherche – action de très haut niveau associant chercheurs et lycées professionnels pour penser chaque métier à l'aune du numérique et des infinies possibilités. Tout cela est une chance pour les élèves qui doivent entrer sur le marché du travail avec le plus haut niveau de formation possible et pour les entreprises qui ne pourront renforcer leur compétitivité qu'avec des salariés bien formés.

***

Mais cette refondation de l'école de la République ne vise pas seulement à édifier une Ecole plus juste. Il s'agit aussi de renforcer l'apprentissage de la citoyenneté à l'Ecole.

C'est tout l'enjeu de la grande mobilisation de l'Ecole pour les valeurs de la République, lancée comme vous le savez à la suite des attentats qui ont frappé notre pays. Un « parcours citoyen » a été mis en place tout au long de la scolarité des élèves, afin de leur transmettre les valeurs de la République et de les former à l'exercice de la citoyenneté. Cet enseignement vient utilement compléter la Charte de la Laïcité qui est affichée dans tous nos établissements depuis la rentrée 2013.

Mais pas plus que sous la IIIème République, il ne s'agit bien entendu de façonner l'esprit de nos élèves conformément à une sorte de « catéchisme laïc ». Il s'agit au contraire d'initier les élèves à l'argumentation dès l'école primaire, de développer leur esprit critique et de leur donner les outils et le recul nécessaires pour sélectionner et analyser la masse exponentielle d'informations auxquelles ils ont accès.

Je tiens à saluer devant vous, qui vous vous apprêtez à embrasser cette carrière, le rôle fondamental qui est celui des enseignants dans notre société.

Je n'ignore pas, y compris comme je vous l'ai dit à travers mon expérience familiale, les difficultés, parfois la dureté de ce métier pour lequel il n'est pas inapproprié de parler de vocation.

Mais il me semble aussi qu'il n'est rien de plus beau que de contribuer à l'éducation d'un enfant ; on peut parfois changer une destinée tout entière en l'aidant à révéler ses talents. Albert CAMUS serait-il devenu le grand écrivain que chacun connaît sans l'aide bienveillante que lui apporta son instituteur, Louis GERMAIN ?

PEGUY aurait-il accompli l'œuvre politique et littéraire qui a été la sienne, si son maître de l'école primaire n'avait pas remarqué son talent et insisté pour qu'il entre au lycée au 6ème, à une époque où cette voie était normalement fermée aux enfants des familles pauvres ?

Vous pouvez être demain, à votre tour, de nouveaux « hussards noirs de la République » pour des enfants dont vous changerez le destin. Des hussards modernes, bien entendu, dotés d'outils et de moyens nouveaux. Des hussards qui ne soient pas non plus condamnés à la pauvreté comme l'étaient trop souvent les instituteurs du XIXème siècle.

Les enseignants méritent de voir l'importance de leur rôle social reconnu à travers les conditions matérielles qui leur sont faites. Disons que cela n'a pas toujours été le cas. C'est pourquoi, depuis 2013, la reconnaissance du métier d'enseignant s'est traduite à la fois par la refonte de leur parcours de carrière et par la revalorisation de leur salaire.

Si nous sommes aujourd'hui dans une Ecole supérieure du professorat et de l'éducation, c'est afin de marquer qu'il est essentiel d'assurer une formation de qualité aux enseignants et aux personnels éducatifs. Enseigner est un métier qui s'apprend et il fallait donc rétablir la formation qui avait été supprimée en 2009.

C'est pourquoi nous avons créé une formation universitaire et professionnelle pour nos enseignants. Universitaire, pour qu'elle bénéficie des apports de la recherche. Professionnelle, pour qu'elle s'ancre dans l'expérience du terrain.

Le Gouvernement a ainsi ouvert en 2013 un master dédié aux métiers du professorat et de l'éducation, qui rassemble aujourd'hui près de 60.000 étudiants. Les candidats au métier de professeurs plébiscitent cette formation par alternance. Et ils ont raison.

Ce master se prépare dans les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation comme celle-ci. Placées au sein des universités, dans chaque académie, ces écoles ont déjà fait leurs preuves. Dans les dix prochaines années, ces écoles supérieures devraient contribuer à la formation de plus de 300.000 nouveaux enseignants. Je veux rendre hommage à toutes celles et ceux qui, en leur sein, dans les autres composantes universitaires, dans les rectorats d'académie, dans les écoles et les établissements contribuent à la qualité de la formation initiale de nos jeunes professeurs.

Les ESPE constituent incontestablement une avancée majeure pour notre système éducatif. Mais nous voulons aller plus loin en renforçant aussi la formation continue de nos enseignants. Il faut en effet leur permettre d'actualiser sans cesse leurs connaissances et d'améliorer leur pratique professionnelle au service de la réussite de chaque élève.

L'objectif est de créer un véritable « continuum de formation », pour reprendre l'expression employée par le recteur Daniel FILÂTRE, président du comité national de suivi des ESPE, dans un excellent rapport qu'il a remis à mon prédécesseur au mois de novembre dernier.

***

Madame la ministre,
Mesdames et Messieurs,

Le temps de l'Ecole est un temps long. Songez que les élèves que vous formerez au cours de votre carrière exerceront à leur tour, pour une partie d'entre eux, une activité professionnelle jusqu'au 22ème siècle.

Sans attendre jusque-là, il faudra donc du temps pour que l'ensemble de ces mesures prises depuis quatre ans dans le cadre de l'œuvre de refondation de l'école voulue par le Président de la République produisent tous leurs effets.

Mais ces réformes sont déjà mises en œuvre sur le terrain, dans les établissements scolaires, et changent en profondeur la vie des élèves et de leurs familles, aussi bien que celle de la communauté éducative, et tout particulièrement là où se concentrent les difficultés.

Ces réformes n'auraient pas pu être mises en œuvre sans l'engagement des enseignants, ni sans la collaboration des familles, de l'éducation populaire et bien sûr des collectivités territoriales. Une réforme du système éducatif est d'abord une entreprise collective.

C'est sur cette base qu'ont été lancées des expérimentations pilotes avec les départements volontaires pour accroître la mixité sociale dans les collèges. Cette démarche se fonde sur la coopération entre les élus, les établissements et les familles, et l'expérience est menée en relation étroite avec des chercheurs reconnus.

La dynamique que nous avons engagée a été saluée par les autorités internationales et en particulier par l'OCDE. Nous sommes sur le bon chemin, même s'il reste beaucoup à faire pour répondre pleinement à l'ambition que nous inspire l'école de la République.

L'ambition de permettre à chaque élève, non seulement de recevoir l'instruction à laquelle il a droit, mais de donner le meilleur de lui-même, de tirer tout le parti possible de ses qualités, de devenir un citoyen adulte éclairé et désireux de participer à la construction d'une société plus prospère, plus fraternelle et plus belle.

Cette ambition, notre Gouvernement la portera jour après jour au cours des quatre mois à venir. C'est là notre vision de l'Ecole et notre vision de la République.

Je vous remercie.